

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20211216-168-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2021

N° 168/21

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 8 décembre 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 23 décembre

Objet de la délibération :

Voirie : Demandes de subventions DETR 2022

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	67
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	11
- Votants	78

Résultat du vote	
- Pour :	78
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un,

Le seize décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Joël BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Gérard COULET à Vanessa DORDOR, Christophe FAIVRE-PIERRET à Maxime GROSHENRY, Christophe JOUVIN à Sébastien LAITHIER, Véronique KELLER à Gérard PESEUX, Patricia LABERTERIE à Isabelle GUILLAME, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Alain MONNNIER à Gérard VERMOT-DESROCHES
Procuration	
Suppléé(e)s	Jean-Marie DALOZ par M. Mathieu LINIGER, Thierry MAIRE DU POSET par Agnès MATHEZ-ROUMEAS
Excusé(e)	Claude CHATELAIN, Olivier DARD, Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Danièle FIETIER, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER
Absent(e)s	Gilles ARNOULD, Henri BARBET, Laurence BREUILLOT, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Françoise LEBLANC-VICHARD, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Boris PIERRET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu le transfert de la compétence voirie à la CCLL en 2018,
- Considérant les 10 projets de travaux de voirie éligibles à la DETR dont le récapitulatif figure au tableau ci-dessous,
- Considérant l'avis favorable de la commission sur ces dossiers

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuve les projets présentés et les plans de financement tels que détaillés dans le tableau ci-dessous,
- Autorise le Président à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR au taux de 30%,
- S'engage à entreprendre les travaux dans les 2 ans suivant les dates de notification des décisions attributives de subvention,
- Autorise le Président à signer les pièces à intervenir,
- Sollicite les autorisations de commencer les travaux avant notification.

Dossiers DETR 2022

Commune	Rues	Estimation travaux HT	TVA 20 %	Montant TTC	DETR 30 %
Chenecey Buillon	Chemin du bas des Combes	45 110,00	9 022,00	54 132,00	13 533,00
Cademène	Chemin grange Golgru	37 425,00	7 485,00	44 910,00	11 227,50
Eternoz	Chemin des Anes	17 097,00	3 419,40	20 516,40	5 129,10
Vuillafans	Chemin du Moulin Haut (partiel)	7 335,00	1 467,00	8 802,00	2 200,50
Scey Maisières	Chemin de la Malcote	34 015,00	6 803,00	40 818,00	10 204,50
Deservillers	Rues du Parc & du Chalet	95 425,00	19 085,00	114 510,00	28 627,50
Lavans Vuillafans	Rues B. Bez & Repos	61 005,00	12 201,00	73 206,00	18 301,50
Montrond le Château	Rue des tilleuls	53 690,00	10 738,00	64 428,00	16 107,00
Merey sous Montrond	Grande rue & VC 3 (route carrière)	115 655,00	23 131,00	138 786,00	34 696,50
Lods	Rues du Château et du Rote	54 905,00	10 981,00	65 886,00	16 471,50
TOTAL		521 662.00	104 332.40	625 994.40	156 498.60

Fait et délibéré en séance, le 16.12.2021
 Pour Extrait conforme,
 Jean-Claude GRENIER
 Président

